



Fonds d'aides au développement de l'économie du livre en Normandie FADEL

DOSSIER LIBRAIRIE INDÉPENDANTE

Création d'une librairie

NOM COMMERCIAL DE LA STRUCTURE (et raison sociale si différente du nom commercial) :

STATUT COMMERCIAL (SARL, SAS, etc.) :

N° SIRET (sans le n° de SIRET complet votre dossier ne pourra aboutir) :

Avant toute transmission de dossier, veuillez prendre contact avec la responsable du secteur librairie, puis lui adresser un exemplaire dûment rempli (non manuscrit) à l'adresse mail suivante :

Normandie Livre & Lecture site de Rouen

Sophie FAUCHÉ

[**sophie.fauche@normandielivre.fr**](mailto:sophie.fauche@normandielivre.fr)

Tél. : 06.48.79.52.15

Création d'une librairie
Note d'intention

Cette note d'intention devra être accompagnée d'un courrier à destination des membres du comité pour synthétiser la ou les demandes de subvention et annoncer le rétroplanning.

Personne chargée du projet

Nom : _____ Prénom : _____
Fonction : _____
Téléphone : _____ Portable : _____
Courriel : _____

Présentation du projet

Résumé du projet (en quelques lignes) :

Les objectifs du projet (en quelques lignes) :

Le contenu du projet (lister les dépenses qui donneront lieu à une demande de subvention) :

Le public visé :

Les moyens mis en œuvre pour le projet (outils, démarches) :

Le rétroplanning du projet :

Quels sont les indicateurs et les méthodes d'évaluation prévus pour le projet ?

Si cette action bénéficie d'un mécénat, merci de renseigner les rubriques ci-après :

Montant :

Nom du mécène :

Si vous avez une démarche écoresponsable, veuillez la préciser :

Autres informations pertinentes que vous souhaitez indiquer :

Budget récapitulatif du ou des projets

Dans le cadre de la création d'une librairie, la subvention sera calculée sur le hors taxes, ne pourra excéder 50 % du ou des postes pour lesquels vous sollicitez une subvention, et est plafonnée à 20 000 €.

La demande concerne :

Nature de la demande en investissement (max. 50 %)	Montant HT	Montant TTC	Aide maximum pouvant être demandée
Total Investissement			

	Montant HT	Montant TTC	Aide demandée
Total investissement			
TOTAL DE LA DEMANDE			

- **le montant minimum de la subvention doit être supérieur ou égal à 1 500 €, y compris pour les demandes groupées au titre de plusieurs projets ;**
- le montant de l'aide globale par porteur de projet ne pourra excéder **20 000 € par an** ;
- l'aide du FADEL ne peut excéder **50 % du coût du projet en investissement et 60 % du coût du projet en fonctionnement** ;
- le projet ne doit pas comporter plus de **70 % de financement public** ;
- **les aides ne pouvant être rétroactives, le projet ne peut être démarré avant le dépôt du dossier** ;
- le ou la bénéficiaire d'une aide s'engage à fournir tout renseignement utile à l'évaluation de l'impact de l'accompagnement dont il ou elle aura bénéficié.

Si oui, quelles sont les aides demandées ?

- Prêt à taux zéro – Indiquez le montant : € - Remboursement à effectuer sur : années – Montant des mensualités : €
- Subvention - Indiquez le montant : €

Les avez-vous obtenues ?**Avez-vous sollicité des aides de l'Adelc ? Oui** **Non****Si oui, quelles sont les aides demandées ?**

- Entrée au capital – Indiquez le montant : € - Remboursement à effectuer sur : années – Montant des mensualités : €

Les avez-vous obtenues ?**Avez-vous sollicité d'autres aides ? Oui** **Non**

Si oui, auprès de quels organismes ?

- Quel est le montant obtenu : - en subvention : €
- en prêt : €

Avez-vous sollicité un prêt bancaire ? Oui **Non**

Si oui, auprès de quelle banque ?

- Indiquez le montant : €
- Remboursement à effectuer sur : années – Montant des mensualités : €

Pièces à joindre au dossier

Au préalable vous devez prendre RV avec Sophie Fauché.

L'instruction du présent dossier ne pourra faire l'objet d'un examen qu'après réception d'un exemplaire électronique du dossier complet, au minimum un mois avant la date du comité technique et avant réalisation du projet, comprenant :

- ◆ Un courrier synthétisant la demande et son calendrier de réalisation
 - ◆ Le formulaire dûment complété
 - ◆ Les pièces administratives et financières relatives à la structure et au projet :
 - un dossier de présentation du projet incluant :
 - le CV du ou des porteurs de projet,
 - une étude de marché approfondie,
 - le prévisionnel d'activité
 - un plan de trésorerie prévisionnel (à 3 ans),
 - le ou les devis correspondant(s) à votre ou vos demandes de subvention
 - un extrait RCS (Kbis) datant de moins de trois mois et à jour des dernières modifications (pour les sociétés), ou les statuts déposés de l'association,
 - un R.I.B. ou R.I.P. original (le nom du ou de la bénéficiaire et / ou de l'organisme et l'adresse indiqués sur ce RIB doivent être rigoureusement les mêmes que ceux du demandeur qui a statut légal pour déposer le dossier).
 - ◆ Description du projet
- Remplir en détail la note d'intention (en page 2 du formulaire) pour expliquer la demande :**
- motivations, objectifs,
 - bref historique et situation actuelle (indiquer par ex. points forts/points faibles, situation concurrentielle, analyse des ventes et perspectives de croissance, partenariats réguliers, etc.),
 - calendrier prévisionnel de réalisation du projet,
 - besoins liés au projet (compléter les paragraphes prévus en fonction des besoins identifiés),
 - tout document utile pour la bonne instruction du dossier.

À ne remplir que si votre demande correspond à ce type de projet

Aide à la création (investissement)

Pour cette demande, merci de joindre tous les devis

- Aide portant sur des travaux intérieurs
- Aide portant sur des travaux extérieurs
- Aide portant sur l'achat de mobilier
- Aide portant sur l'informatisation : achat de matériel informatique, logiciel
- Aide portant sur l'achat du stock initial

Nombre de titres prévus à l'achat :

Catégories, éditeurs et / ou collections privilégiées :

- Aide portant sur la création d'un fonds dédié au livre de seconde main (sous réserve d'un achat identifié auprès d'opérateurs et de réseaux connus : Emmaüs, Recyclivre, Ammaréal, bouquinistes, ressourceries, etc.) hors achat via des marketplace (Amazon, Price Minister, etc.)
- Aide portant sur le développement de la stratégie commerciale : communication, marketing
- Aide portant sur la création du site internet

Prestataire retenu :

- Aide portant sur les frais d'abonnement à des sites de vente en ligne existants (uniquement la première année)

Prestataire retenu :

- Aide portant sur la formation professionnelle continue du ou de la gérant.e et / ou des salarié.e.s

Intitulé de la formation :

Durée de la formation envisagée :

Organisme retenu :

Organisme collecteur :

Nature des frais : *Seront éligibles, par exemple, les frais de transport, d'hébergement, de prise en charge du stagiaire ou du formateur en cas de formation sur site.*

- Aide à la transformation environnementale : la réalisation de travaux (études et honoraires compris), ayant pour objectif la sobriété énergétique.

Sur la base d'un diagnostic environnemental (consultez [l'annuaire](#) des structures d'accompagnement pour la rénovation énergétique des petites entreprises du tertiaire privé) ; Détecer de nouvelles sources d'économies (énergie, eau, déchets, achats, etc.) ; Identifier un plan d'actions simple à déployer ; Aides à l'investissement programmables sur 1 à 2 ans.

MONTANT SOLICITÉ : au titre du Fonds d'aides au développement de l'économie du livre	€
---	---

Lorsqu'une librairie bénéficie du Fonds d'aides au développement de l'économie du livre en Normandie (FADEL), elle s'engage à intégrer les logos de l'État, de la Région et du CNL (tous financeurs du dispositif) ainsi qu'à indiquer la mention suivante : « Ce projet a bénéficié d'un soutien de la Drac de Normandie, de la Région Normandie et du CNL au titre du FADEL Normandie » et à contacter Normandie Livre & Lecture, la Région Normandie et / ou la Drac de Normandie avant toute communication relative au projet aidé.

L'ordre des logos est le suivant : celui du préfet, de la Région et du CNL. Ils peuvent être accolés, sans se toucher, et doivent tous être de la même taille.

**Budget de financement prévisionnel du projet
dans le cadre de la création de la librairie (en investissement)**

Merci de renseigner les deux colonnes "Dépenses" et "Recettes". Les deux colonnes doivent être équilibrées.

Tous les montants doivent être indiqués en HT.

Intitulé du projet :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	Montant HT	RECETTES PRÉVISIONNELLES	Montant
		Aides publiques	
		Aide FADEL sollicitée	
		Autres aides publiques :	
		État (préciser le service sollicité)	
		Département(s) :	
		Commune(s) /Intercommunalité	
		Financement propre	
		Mécénat	
TOTAL DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		TOTAL DES RECETTES PRÉVISIONNELLES	

FAIT À

LE

NOM ET SIGNATURE

CERTIFIÉ CONFORME

Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie, quel que soit le montant de l'aide sollicitée.

Si le signataire n'est pas le ou la représentant.e légal.e de la structure, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

À l'attention de :

- Monsieur le Président de la Région Normandie
- Monsieur le Directeur des Affaires Culturelles de Normandie
- Madame la Présidente du Centre national du livre (CNL)
- Monsieur le Président de l'association Normandie Livre & Lecture

Je soussigné.e (prénom et nom)....., en qualité de représentant.e légal.e de la structure (nom de la structure), et ayant qualité pour l'engager juridiquement, sollicite une aide pour la réalisation du projet décrit ci-joint.

Je certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes d'aides introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires.

J'atteste sur l'honneur que la structure est régulièrement déclarée, qu'elle est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants.

*Fait, le
à*

Nom et signature du ou de la représentant.e légal.e :

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.